
DIRECTION DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

**Questions et commentaires
pour le projet de construction du boulevard Moïse-Vincent
sur le territoire de la Ville de Longueuil
par la Ville de Longueuil**

Dossier 3211-05-421

Le 4 août 2008

*Développement durable,
Environnement
et Parcs*

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
QUESTIONS ET COMMENTAIRES.....	1
1. CLIMAT SONORE.....	1
2. MILIEUX HUMIDES.....	2
3. ESPÈCES FLORISTIQUES MENACÉES OU VULNÉRABLES.....	3
4. HABITAT FAUNIQUE.....	5
5. VARIANTES ET AUTRES COMPOSANTES DU PROJET.....	6

INTRODUCTION

Le présent document comprend des questions et des commentaires adressés à la Ville de Longueuil dans le cadre de l'analyse de recevabilité de l'étude d'impact sur l'environnement pour le projet de construction du boulevard Moïse-Vincent.

Ce document découle de l'analyse réalisée par le Service des projets en milieu terrestre de la Direction des évaluations environnementales en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ainsi que de certains autres ministères et organismes. Cette analyse a permis de vérifier si les exigences de la directive du ministre et du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R.R.Q., 1981, c. Q-2, r. 9) ont été traitées de façon satisfaisante par l'initiateur de projet.

Avant de rendre l'étude d'impact publique, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs doit s'assurer qu'elle contient les éléments nécessaires à la prise de décision. Il importe donc que les informations demandées dans ce document soient fournies au Ministère afin qu'il puisse juger de la recevabilité de l'étude d'impact et, le cas échéant, recommander à la ministre de la rendre publique.

QUESTIONS ET COMMENTAIRES

1. CLIMAT SONORE

Section 4.5.7, tableaux 23 et 24, page 91 de l'étude d'impact

QC-1 Expliquer pourquoi la période d'échantillonnage, en terme de durée et d'heure, varie d'un point à l'autre.

Impacts en phase de construction (ambiance sonore)

Section 6.4.1.4, page 148 de l'étude d'impact

Cette section est abordée en mettant en parallèle les seuils préconisés par le MTQ pour les chantiers routiers et les objectifs du MDDEP sur les chantiers de construction.

Les critères du MTQ et les objectifs du MDDEP pour la gestion du bruit des chantiers de construction sont plutôt différents.

QC-2 Indiquer de quelle façon les objectifs du MDDEP seront pris en compte lors des travaux?

Annexe H, section 14, page 50

QC-3 Confirmer que l'ensemble des recommandations et/ou mesures d'atténuation du climat sonore proposées par la firme en acoustique (Décibel Consultants inc.) dans son rapport seront appliquées par le promoteur.

2. MILIEUX HUMIDES

Commentaire

Section 4.3.3 – Géomorphologie et dépôts meubles, page 42 de l'étude d'impact

Dans cette section, il est mentionné la présence de terre noire organique, et à la page 55 (Section 4.4.1.2 – Milieux humides), il est mentionné qu'aucune tourbière n'a été observée dans la zone d'étude.

Ce constat va à l'encontre des informations pédologiques dont nous disposons, notamment en ce qui concerne le secteur situé à l'arrière des Promenades Saint-Bruno. Il est possible que du sol organique ait été prélevé à cet endroit par le passé et il est probable que des vestiges de tourbière soient encore présents.

QC-4 Est-ce que des sondages à la tarière ont été effectués afin de vérifier cet aspect?

QC-5 Des stratégies de conservation des milieux naturels d'intérêt présents de part et d'autre des différents scénarios étudiés pour le futur boulevard ont-elles été considérées avec chacune des variantes de tracé?

Commentaire

Annexe B – Dossier cartographique

L'inventaire des milieux humides apparaissant sur la carte de l'inventaire des milieux physiques et biologiques est relativement conforme à nos informations, mais elle comporte des omissions surtout dans la portion ouest du secteur 1 (entre Grande-Allée et Maricourt). Il manque notamment une vaste prairie humide (marécage arbustif) avec mousse, spirée et saule arbustif.

QC-6 Compléter l'inventaire afin de préciser les informations manquantes sur ces milieux humides.

Annexe D – Méthode d'inventaire et de classification des milieux humides

Afin d'apprécier la représentativité de la méthodologie utilisée pour déterminer l'indice de qualité des milieux humides présenté dans cette annexe, il est demandé :

QC-7 Sur quelle délimitation de milieux humides le calcul de la superficie des milieux humides a-t-il été effectué?

QC-8 Est-ce sur chaque entité individuelle des types de milieux humides ou sur les complexes renfermant différents types de milieux humides (marais, marécages, etc.)?

Commentaire

Cette dernière méthode est recommandée puisqu'elle considère les processus d'échanges entre les différents types de milieux. De plus, lors du calcul de la superficie, afin de prendre en compte les échanges hydriques et biologiques possibles de la zone située en bordure du milieu humide,

les complexes situés à moins de 30 m les uns des autres doivent être comptabilisés pour en faire une entité fonctionnelle.

QC-9 Quelle est la méthode utilisée pour la détermination des limites des classes de la superficie et de l'indice de qualité?

Commentaire

La méthode des bris naturels est une méthode performante qui permet de repérer les classes contenant les individus les plus homogènes et les plus distincts les uns des autres.

La méthodologie utilisée par rapport à la présence de l'eau est incomplète, elle favorise l'avifaune sans égard pour les autres espèces animales et végétales. Une méthode couramment utilisée pour mesurer la biodiversité est l'indice de diversité de Shannon, telle que présentée dans le document de références cité dans l'étude d'impact, soit la référence MDDEP, 2005b.

En vue de préciser des mesures de minimisation des impacts qui s'imposeraient et d'établir des compensations afin de tenir compte de l'objectif d'aucune perte nette d'habitat en milieu biophysique :

QC-10 Préciser, pour chacune des unités de milieux humides du secteur d'étude, le détail des indices de qualité présentés au tableau D1 en annexe D du rapport principal (superficie, présence d'eau, intégrité de milieu adjacent, etc.) en plus d'identifier de quel type de milieu humide (tourbière, marais, marécage) il s'agit, sa superficie et sa composition floristique.

Des compléments d'information sont nécessaires.

QC-11 Décrire les mesures de compensation proposées.

QC-12 Tracer le trajet retenu sur la carte d'inventaire des milieux physiques et biologiques.

QC-13 Fournir les définitions des types de milieux humides (tourbière, marais, marécage) ainsi que la méthode d'identification et de délimitation utilisée.

3. ESPÈCES FLORISTIQUES MENACÉES OU VULNÉRABLES

Commentaire

L'inventaire botanique souligne la présence d'espèces floristiques à statut particulier dans la zone d'étude. Cependant, la question semble avoir été traitée rapidement compte tenu de l'importance de la superficie du projet. Des zones boisées plus matures susceptibles d'abriter de telles espèces s'y retrouvent.

QC-14 Comment cet aspect a-t-il été abordé et quelle est la nature des efforts d'inventaires consentis en ce sens?

QC-15 Quel est le degré de représentativité des deux inventaires réalisés?

Section 4.4.1.4 – Espèces floristiques à statut particulier, page 111 de l'étude d'impact

Sur la base de l'information consignée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, l'étude indique la présence de la claytonie de Virginie (*Claytonia virginica*), une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable et recensée dans la zone d'étude à proximité du boulevard Maricourt.

Il y aurait lieu d'ajouter deux autres espèces susceptibles d'être désignées : le caryer ovale (*Carys ovata var. ovata*) et la wolffie boréale (*Wolffia borealis*).

Programmes de surveillance et de suivi environnementaux

Section 9.1.3 – Travaux de construction, page 188 de l'étude d'impact

Les mesures d'atténuation énoncées à la rubrique 4 « Protection de la végétation » sont jugées incomplètes.

En complément d'information :

QC-16 Fournir les rapports d'inventaires de EFMVS contenant les renseignements suivants : détail sur les inventaires réalisés, incluant la localisation (cette information devra être fournie confidentiellement), l'aire couverte, la méthodologie utilisée, les relevés de terrain, les dates précises et la personne ayant réalisé l'inventaire.

Si des espèces visées devaient être découvertes dans l'emprise du boulevard et subir des impacts, (sans qu'il soit possible de les éviter), le promoteur devra envisager des mesures d'atténuation et/ou de compensation conformes au guide du MDDEP en la matière. La transplantation n'est pas à privilégier, il s'agit d'une mesure de dernier recours.

QC-17 Confirmer de façon explicite toute absence d'impact dans les secteurs touchés par les travaux.

QC-18 Transmettre une liste exhaustive des espèces végétales indigènes qui pourraient être utilisées dans le cadre d'un programme de renaturalisation des surfaces dénudées à la fin des travaux.

QC-19 Est-ce qu'un programme de suivi environnemental des espaces renaturalisés est prévu.

Si oui, quelle est sa durée minimale et est-ce que le MDDEP y sera associé?

4. HABITAT FAUNIQUE

Commentaire

Milieu biologique

Section 4.4.2 – Faune, page 57 et suivantes de l'étude d'impact

Certains éléments ne sont pas abordés de façon satisfaisante, notamment en ce qui a trait à la présence d'habitats de la rainette faux-grillon dans la zone d'étude.

L'étude traite peu des couloirs de dispersion étudiés dans les plans de conservation et de gestion des milieux naturels de la Ville de Longueuil et dans les plans de conservation de l'espèce produits par les villes de Saint-Hubert, Saint-Bruno et du Vieux-Longueuil.

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) possède des informations montrant la présence d'habitats de rainette faux-grillon dans la zone d'étude (Voir annexe). De plus, une cartographie des milieux humides de la Montérégie a été réalisée en 2007 par le groupe Géomont.

Nous vous recommandons de la consulter en complément de celle réalisée par Alliance Environnement en 2003.

QC-20 Réévaluer le degré de résistance des composantes environnementales et des impacts du projet sur les composantes du milieu biologique en fonction des commentaires précédents.

QC-21 Quelles sont les mesures d'atténuation concernant l'herpétofaune.

Commentaire

Identification et évaluation des impacts et des mesures d'atténuation

Sections 6.4.1.6 et 6.4.1.7 – Milieux boisés et milieux humides, page 151 et 152 de l'étude d'impact

Les boisés et les milieux humides sont des habitats fauniques rares en Montérégie. Par conséquent, la perte de 9,7 ha de boisés et de 5,5 ha de milieux humides représente un impact important (fort) sur la faune et la flore et des stratégies d'évitement de ces milieux devraient apparaître à l'étude d'impact.

Lorsqu'il n'est pas possible d'éviter ces milieux, des projets de compensation adéquats devraient être proposés.

QC-22 Présenter les projets de compensation pour la perte de boisés et de milieux humides qui seront mis en place dans le cadre de ce projet.

Note : Ces mesures devront être envisagées en plus des compensations prévues dans le cadre du plan de conservation et de gestion des milieux naturels de la Ville de Longueuil.

5. VARIANTES ET AUTRES COMPOSANTES DU PROJET

Analyse comparative des variantes de tracé

Section 5.2.4 – Tableau 25, page 111 de l'étude d'impact

QC-23 Quelle est la nature des activités au sein du bâtiment institutionnel devant être déplacé?

Sélection des variantes préférables

Section 5.2.5, page 124 de l'étude d'impact

QC-24 Le promoteur envisage-t-il de compenser la perte de boisé d'intérêt phytosociologique (selon le tracé choisi) par l'ajout d'arbres à proximité du futur boulevard ou ailleurs sur le territoire de l'agglomération de Longueuil?

Si non, expliquer.

Viaduc traversant la route 116

L'étude d'impact est muette sur la construction du viaduc traversant la route 116, la voie ferrée et le gazoduc.

QC-25 Le promoteur a-t-il déjà entamé des démarches auprès du ministère des Transports (MTQ), du Canadien national et de l'exploitant du gazoduc pour assurer la fluidité et la sécurité de la circulation routière et ferroviaire pendant la construction et l'exploitation du viaduc?

QC-26 Quelles sont les mesures prévues pour la construction du viaduc?

Développement des secteurs limitrophes

Section 5.3.5, page 131 de l'étude d'impact

Cette section présente le plan d'aménagement prévu pour ce secteur du territoire de ville de Longueuil lorsque le boulevard sera construit et renvoi à l'annexe I. Les milieux naturels d'intérêt du territoire à l'étude sont indiqués sur cette carte. Un de ceux-ci apparaît au cœur de ce qui est prévu être une zone industrielle importante.

QC-27 Comment la ville espère-t-elle protéger un milieu naturel d'intérêt situé au cœur d'une telle zone?

QC-28 Si ce milieu naturel d'intérêt ne pourra, dans les faits, être protégé lors du développement industriel prévu dans ce secteur (conséquemment à la construction du futur boulevard) des mesures de compensation sont-elles prévues pour sa perte?

Coûts du projet

Section 5.6, page 133 de l'étude d'impact

QC-29 Les coûts du projet sont-ils entièrement assumés par la ville de Longueuil.

Information et consultation publique

Section 7, page 175 de l'étude d'impact

Il est mentionné que différentes activités de communication et de consultation visant à informer les organismes, les groupes d'intérêt et la population ont eu lieu à divers moments auprès des instances concernées par le projet.

Tel qu'il apparaît sur les cartes du territoire à l'étude et précisé à la section 4.1 (délimitation de la zone d'étude) page 37 de l'étude d'impact, une partie importante (23 %) du projet est située sur le territoire de la municipalité de Saint-Bruno-de-Montarville.

QC-30 De quelle façon cette municipalité est-elle impliquée dans ce projet et dans les divers choix qui concernent son territoire.

QC-31 Quelles sont les activités de consultations qui ont été menées spécifiquement auprès de la population de cette localité et de son conseil municipal?

Sécurité publique

Section 8.2 – Situations d'urgence probables, tableau 41, page 180 de l'étude d'impact

QC-32 Quelles sont les moyens prévus au plan des mesures d'urgence afin d'alerter efficacement les personnes menacées par un sinistre s'il devait survenir l'un des types d'événement indiqués dans ce tableau.

QC-33 Durant la phase de construction, quelles sont les mesures qui seront mises en place par le promoteur afin d'assurer la libre circulation des véhicules d'urgence?

Transport en commun

Il est mentionné à plusieurs endroits de l'étude d'impact que le futur boulevard comporte 6 voies (ex. Section 3.7.2 – Solution retenue; Section 5.1 – Configuration générale) et en divers autres (Section 3.6.1 – Constat sur le plan de la circulation; Annexe H, Étude d'impact sonore, page 1) qu'il en comporte 4.

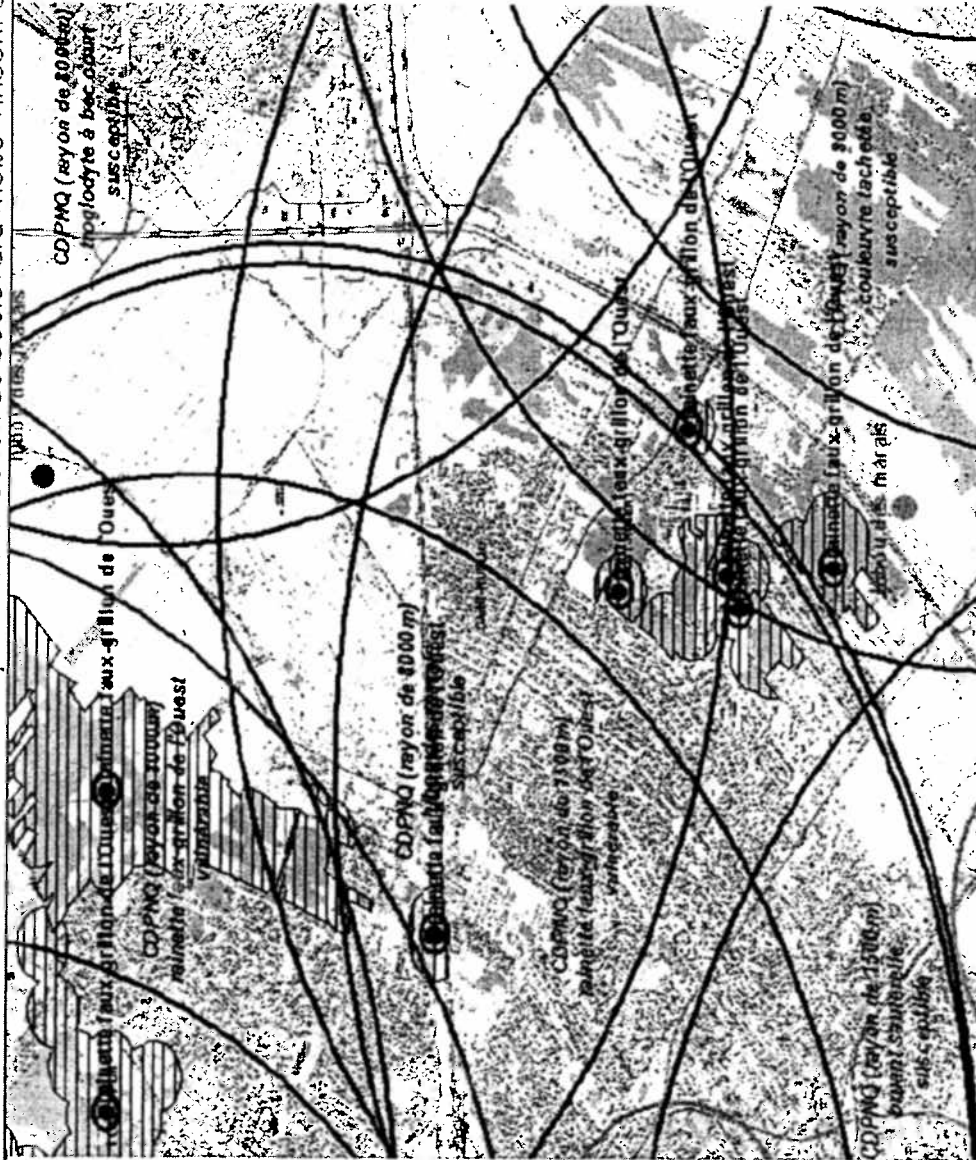
QC-34 La voie réservée au transport en commun sera-t-elle construite au même moment que les voies pour les automobiles?

Danielle Dallaire
Danielle Dallaire, Géographe, M.A.
 Chargée de projet
 Service des projets en milieu terrestre
 Direction des évaluations environnementales

ANNEXE

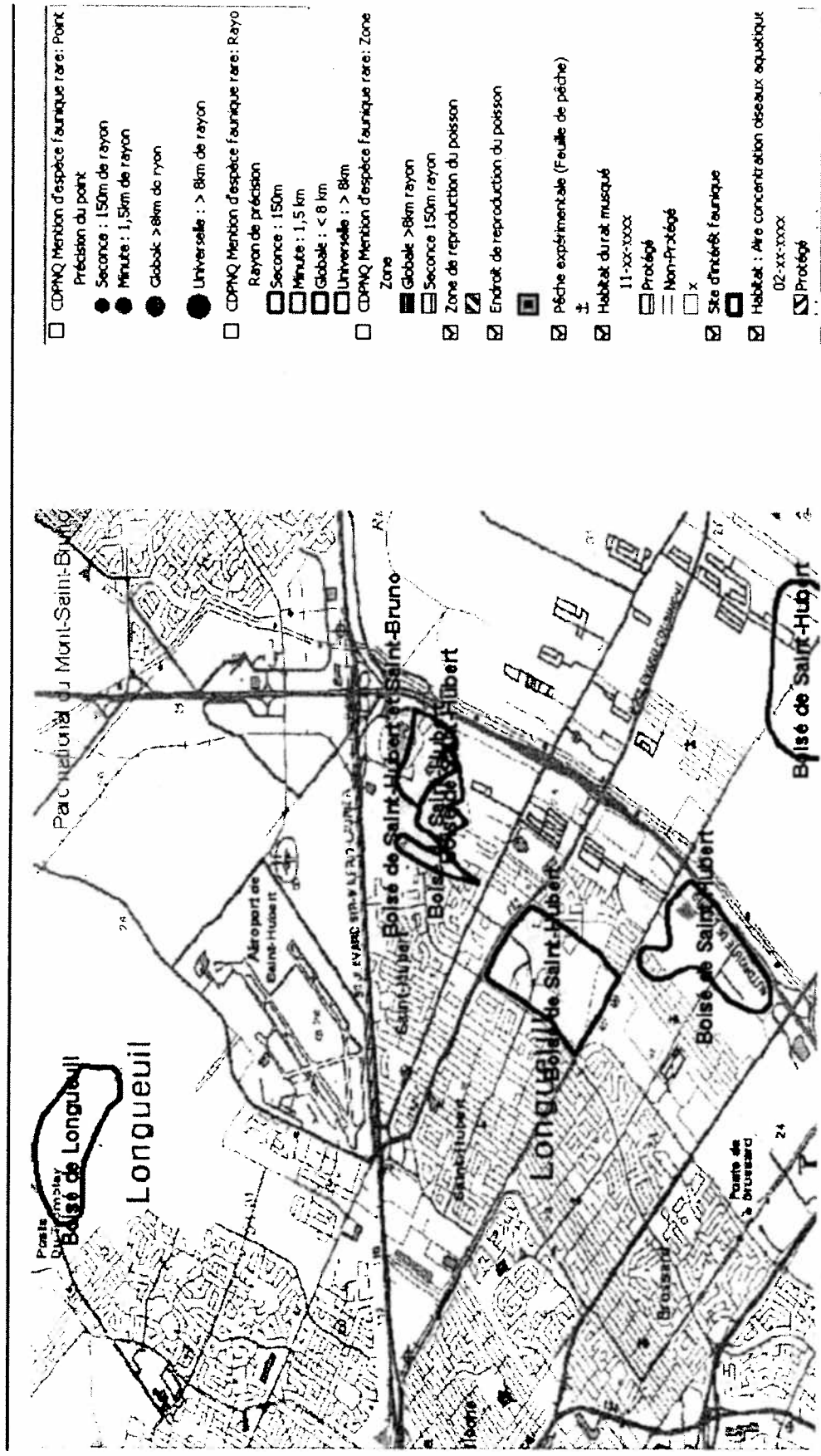
DOSSIER 2848

Projet de construction du boulevard Moise-Vincent à Longueuil.



- CDPNQ Mention d'espèce faunique rare: Point de précision du point
 - Seconde : 150m de rayon
 - Minute : 1,5km de rayon
 - Globale >8km de rayon
 - Universale : > 8km de rayon
- CDPNQ Mention d'espèce faunique rare: Rayon de précision
 - Seconde : 150m
 - Minute : 1,5 km
 - Globale : < 8 km
 - Universale : > 8km
- CDPNQ Mention d'espèce faunique rare: Zone
 - Globale >8km rayon
 - Seconde 150m rayon
 - Zone de reproduction du poisson
 - Endroit de reproduction du poisson
 - Pêche expérimentale (Feuille de pêche)
 - Habitat du ret musqué
 - 11-xxx-xxxx
 - Protégé
 - Non-Protégé
 - x
 - Site d'intérêt faunique
 - Habitat : Aire concentration oiseaux aquatiques
 - 02-xxx-xxxx
 - Protégé

Carte produite par Virginie Boivin le 2008/06/09. Données du Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec



- CDPNQ Mention d'espèce faunique rare: Point
- Précision du point
 - Seconde : 150m de rayon
 - Minute : 1,5km de rayon
 - Globale : >8km de rayon
- Universelle : > 8km de rayon
- CDPNQ Mention d'espèce faunique rare: Rayon
- Rayon de précision
 - Seconde : 150m
 - Minute : 1,5 km
 - Globale : < 8 km
 - Universelle : > 8km
- CDPNQ Mention d'espèce faunique rare: Zone
- Zone
 - Globale >8km rayon
 - Seconde 150m rayon
 - Zone de reproduction du poisson
 - Endroit de reproduction du poisson
- Pêche expérimentale (Feuille de pêche)
- Habitat durat. musqué
 - 11-xx-xxxx
 - Protégé
 - Non-Protégé
 - x
- Site d'intérêt faunique
- Habitat : Aire concentration oiseaux aquatiques
 - 02-xx-xxxx
 - Protégé

Carte produite par Virginie Boivin le 2008/06/09. Données du Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec

SITE D'INTÉRÊT FAUNIQUE: Le boisé de Saint-Hubert et Saint-Bruno

LOCALISATION

- Situé à l'ouest de la rivière Richelieu
- Municipalité de Saint-Bruno-de-Montarville

COMPOSITION ET TENURE

- Peuplement forestier mixte
- Propriété privée
- Superficie totale approximative de 130 hectares établie lors des inventaires fauniques de 1991-1992 et dont environ 70 se situent sur le territoire de la municipalité de Saint-Bruno, M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ÉLÉMENTS FAUNIQUES D'IMPORTANCE

Mammifères

- Aire de concentration du cerf de Virginie qui utilise les habitats de la forêt pour ses activités vitales

PARTICULARITÉS

- La fragilité du cerf de Virginie face à des conditions hivernales difficiles justifie des mesures de protection de ce site
- Les espaces boisés en milieux urbains possèdent une grande valeur sur les plans récréatif, écologique et esthétique et constituent un élément important de la qualité de vie des citoyens et citoyennes
- La forêt joue un rôle important dans la préservation de la qualité de l'air en produisant l'oxygène nécessaire à la vie
- Le milieu forestier influence de façon déterminante la température, l'humidité et la vitesse du vent
- Grâce à son couvert de feuillage et à son réseau de racines, la forêt permet la régularisation du régime des eaux et la protection du sol contre l'érosion
- La forêt contribue donc à minimiser la présence de sédiments dans les cours d'eau et fournit abri et nourriture à la faune
- Ce boisé est susceptible d'abriter une faune riche et diversifiée d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles et de mammifères

SOURCE

BOULET M., J. LECLERC, M. LÉVEILLÉ, L. BOUTHILLIER ET E. MATHIEU, 1992. Cartographie des données d'inventaire des aires de confinement du cerf de Virginie au sud de Montréal durant l'hiver de 1991-1992. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, 1 carte

2848 CDPNQ St-Hubert

Nom latin - (no. d'occurrence) Nom commun	Rang de priorité G / N / S Qualité (Précision)	Description Aire(s) protégée(s)	Latitude - Longitude Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec Site d'inventaire Localisation	Indice de biodiversité Cible de conservation		

Faune

<p><i>Asio flammeus</i> - (11016) hibou des marais susceptible d'être désignée</p>	<p>G5 / NSN, N4B / S3S4 H (G) B5,04 Non</p>	<p>45 32 57 -73 23 53 1985</p>	
<p>Environ à 3 km à l'est de Longueuil, vers Boucherville. Site BDOMQ : HM-157</p> <p>Meilleure source : SOS-POP, 1994 -. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification, populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement Québec-Oiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec. : Blouin François (1985)</p>			
<p><i>Asio flammeus</i> - (11021) hibou des marais susceptible d'être désignée</p>	<p>G5 / NSN, N4B / S3S4 H (G) B5,04 Non</p>	<p>45 27 33 -73 24 03 1987-05-18</p>	
<p>À l'est de Brossard. Site BDOMQ : HM-151.</p> <p>Meilleure source : SOS-POP, 1994 -. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification, populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement Québec-Oiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec. : Durquette Gaëtan (1977); Mignot P. (1987)</p>			
<p><i>Cistothorus platensis</i> - (1707) troglodyte à bec court susceptible d'être désignée</p>	<p>G5 / N5B / S2 H (G) B5,04 Non</p>	<p>45 32 16 -73 18 11 1975-06</p>	
<p>Mont Saint-Bruno. Site BDOMQ : TC-27.</p> <p>Meilleure source : SOS-POP, 1994 -. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification, populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement Québec-Oiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec. : Wery Pierre (1995); Wery Pierre (1997)</p>			



Nom latin - (no. d'occurrence)	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	Aire(s) protégée(s)	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
Site d'inventaire	Cible de conservation		
Localisation			
<i>Dendroica cerulea</i> - (1979)	G4 / N3B / S2	La première observation du PA-004 fut en 1984, par la suite un jeune a été vu en 1987 et un adulte en 1988. Par contre, des adultes ont été vus en 1991, 1994, 1995, 1996, 1997, 1999, 2001 et 2005 (dernier suivi) sans rien entendre.	45 32 46 -73 18 58 1998-06-16
penuline azurée	E (S)	Habitat : forêt mature dominée par l'érable à sucre et le hêtre à grands feuilles, présence de quelques chênes rouges et tilleuls d'Amérique.	
susceptible d'être désignée	B5.04		
	Non		
Dans la région de la Montérégie, au Parc du mont St-Bruno. L'occurrence compte deux sites SOS-POP : PA-004 (Parc du mont Saint-Bruno) et ? Entier par la rue de la Babartatière et garré au poste. Au nord-est du lac Seignourial entre les deux dernières maisons sur chemin de service le long de la rive nord-est du lac Seignourial.		Mont-Saint-Bruno	
Meilleure source : SOS-POP, 1994 -. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification, populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement Québec-Oiseaux et Services canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec. - Bannion Pierre (1987); Béliveau Jean-Marc (2005); Burelle Gilles (1988); Deneuf Samuel (1998); Fradette Pierre (1984); Gauthier Yves (1998); Gilles François (1998); Henri Denis (1998); Mathieu Sylvain (2001); Morneau François (1995); Paphreau Jean-Guy (1998); Robert Michel (1991); Tomalty Mark (1984); Wary Pierre (1997)			
<i>Diadophis punctatus</i> - (15688)	G5 / N5 / S3S4	Un ou des individus auraient été observés en 1987 et en 1988. Un spécimen a été aperçu en mai 1992, un autre en juillet 1996 et un dernier pour cet habitat en mai 2001. Habitat : forêt de feuillus, érablière. On aurait aperçu un autre individu en juillet 1996. Habitat : montagne, colline. Trois individus ont été observés en 1997. Habitat : forêt mature, érablière, sous des roches. Deux individus ont été observés en juin 1998. Habitat : forêt mature, érablière, caryers, hêtres. Six individus ont été observés en 2001. Habitat : forêt, érablière à chêne.	45 33 20 -73 19 16 2001-09-08
couleuvre à collier	B (S)		
susceptible d'être désignée	B4.07		
	Non		
		Mont-Saint-Bruno	
Saint-Bruno-de-Montarville.			
Meilleure source : AARC, 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. - Bédar Jean Roger, Roy Lucie, Richardson Mickael (1987); Côté Carole (1988); Desroches Jean-François (1996); Desroches Jean-François, Hébert Jean-Sébastien (1987); Gervais Adrien (1998); Henri Denis (1992); Lafleur Benoit, Wu G-Mick (1987); Mochoon Alain (1998); Rodrigue Donald (2001); Taillefer François (2001)			
<i>Diadophis punctatus</i> - (15689)	G5 / N5 / S3S4	Un ou des individus ont été rapportés mais date inconnue. Habitat : montagne.	45 32 30 -73 19 57
couleuvre à collier	B (S)	Un individu a été observé en juin 1993. Habitat : route, forêt de feuillus, érablière et chénaie jonchée de roches dans une pente. Deux individus ont été aperçus en juillet 1993. Habitat : érablière à chêne rouge. Un individu a aussi été observé en mai 1995, un autre en juin de la même année ainsi qu'un troisième en juillet et un spécimen en septembre 1996. Habitat : forêt de feuillus mature, érablière. Un spécimen a été observé en juillet 1995 et quatre autres en 1996. Habitat : forêt de feuillus, chénaie. Habitat : forêt de feuillus, chênes matures. Deux individus ont été observés en août 1995. Habitat : colline boisée, rocheux. Un individu a été observé en août 1995. Habitat : forêt mature. Un individu a été observé en octobre 1995. Habitat : forêt de feuillus.	2003-10-11
susceptible d'être désignée	B4.07		
	Non		



érablière et chênes matures. Un individu a été observé en juin 1996. Habitat : forêt. Un individu a été observé en juin 1997. Habitat : forêt d'érables et d'êtres. Un individu a été aperçu en août 1997. Habitat : forêt de feuillus matures. Un individu a été aperçu en mars 2000. Habitat : milieu modifié Forêt mature, sous-sol. Un individu a été vu en septembre 2000. Habitat : forêt, érablière. Un individu a été aperçu en septembre 2000. Habitat : forêt, érablière à caryer près d'une aire gazonnée, chemin de gravier. Un individu a été vu en octobre 2000. Habitat : forêt, érablière, centre d'une route asphaltée. Un individu a été observé en octobre 2000. Habitat : milieu modifié, érablière, sous-sol. Quatre individus ont été vus en 2001 et un autre en 2002. Habitat : forêt. Un individu a été vu en août 2001. Habitat : forêt, érablière à caryer avec hêtres, illère mixte et sol rocailleux. Un individu a été observé en avril 2002. Habitat : forêt avec relief et beaucoup de pierres au sol, érablière. Un individu a été aperçu en août 2002.

Mont-Saint-Bruno

Saint-Bruno-De-Montarville.

Meilleure source : AARC. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. Bernier Vincent, Taillefer François (2001); Chabot Jacques (); Cheput Jean (1996); Cheput Jean (2002); Desroches Jean-François (1995); Genest Jean-Philippe (2003); Henri Denis (1995); Henri Denis (1998); Henri Denis (2000); Henri Denis (2002); Henri Denis (2003); Henri Denis, Braut Philippe (2001); Henri Denis, Deshaies Stéphane (1993); Henri Denis, Mochon Alain (1996); Henri Denis, Pellerin Céline, Genest Jean-Philippe (2000); Henri Denis, Rodrigue Donald, Méthivier Denis (1995); Henri Denis, Rodrigue Donald, Mochon Alain (1998); Henri Denis, Savoie Serge, Chartrand Gaëtan (1995); Henri Denis, Tanguay Michel, Gervais Adrien, Rodrigue Donald (1995); Lafleur Benoit (1997); Lafleur Benoit, Rodrigue Donald, Rodrigue Donald, Mochon Alain (1996); Mochon Jean-Philippe (2002); Mochon Alain, Pellerin Céline (2000); Momeau Eric, Lévesque Claire (2001); Pellerin Céline (2001); Rodrigue Donald, Genest Jean-Philippe (2002); Rodrigue Donald (1993); Rodrigue Donald, Henri Denis, Genest Jean-Philippe (2002); Rodrigue Donald, Mochon Alain, Henri Denis (2000); Rodrigue Donald, Simard Jean (1997); Taillefer François (2003); Tanguay Michel (2001)

Falco peregrinus anatum - (15901)

faucon pèlerin anatum
vulnérable

G4T4 / NBB / S3

E (S)
B5,04

Non

Dans la région de la Montérégie au Parc national du Mont-Saint-Bruno. Le site compte un emplacement de nid au site SOS-POP: FP-074 (Mont Saint-Bruno). Le parcel est au fond de la carrière, à la jonction du parc.

Meilleure source : SOS-POP. 1994 -. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification, populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec. Gervais Adrien (2005), Henri Denis (2004), Henri Denis (2005), Taillefer François (2005); Wery Pierre (2003); Wery Pierre (2005)

45 33 33 - 73 18 43
2005-09-11



Nom latin - (no. d'occurrence)
 Nom commun
 Statut de l'espèce au Québec
 Site d'inventaire
 Localisation

Glyptemys insculpta - (14659)
 tortue des bois
 vulnérable

Saint-Bruno, Parc du Mont Saint-Bruno.
 Meilleure source : AARQ, 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. . Rodrigue Donald ()

Lanius ludovicianus - (1789)
 pie-grièche migratrice
 menacée

Saint-Bruno-de-Montarville, près de la route 118 et du terrain de golf. Site
 BDOMQ : PM-24 ; Saint-Basile.

Meilleure source : SOS-POP, 1994 -. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification, populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994.
 Regroupement Québec-Oiseaux et Services canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec. . Morneau François (1973); Morneau François (1974); Morneau François (1975)

Lasionycteris noctivagans - (15831)
 chauve-souris argemée
 susceptible d'être désignée

Parc du Mont Saint-Bruno, 1986 : un des piliers du remonte pente, 1997: Les
 défections de l'espèce se situent principalement sud du lac Seigneurlal, dans
 le secteur des lacs artificiels, ainsi que le long des rues éclairées situées en
 bordure sud-est du parc.

Meilleure source : Envirodel inc. 1998. Inventaire acoustique des chauves-souris du Parc du Mont-Saint-Bruno-été 1997. Rapport final. Envirodel inc. 30 p. .

Rang de priorité G / N / S
 Qualité (Précision)
 Indice de biodiversité
 Cible de conservation

G4 / N3 / S2
 B (S)
 B3.11
 Non

Mont-Saint-Bruno

G4 / N4B / S1
 H (S)
 B5.04
 Non

Mont-Saint-Bruno

G5 / N5 / S3
 B (S)
 B4.07
 Non

Mont-Saint-Bruno

Latitude - Longitude
 Dernière observation

45 32 23 -73 19 15
 1993-PRE

45 31 09 -73 18 34
 1974

45 33 10 -73 19 43
 1997



Nom latin - (no. d'occurrence)
 Nom commun
 Statut de l'espèce au Québec
 Site d'inventaire
 Localisation

Rang de priorité G / N / S
 Qualité (Précision)
 indice de biodiversité
 Cible de conservation

Latitude - Longitude
 Dernière observation

Lasius borealis - (15286)
 chauve-souris rousse
 susceptible d'être désignée

G5 / N5 / S3
 B (S)
 B4.07
 Non

45 32 51 -73 19 15
 1997-09-05

Description
 Aire(s) protégée(s)

1996 : au moins un individu enregistré (du 1996-08-13 au 1996-08-21 : 6 enregistrements acoustiques ; du 1996-08-22 au 1996-09-06 : 10 enregistrements ; du 1996-09-18 au 1996-09-24 : 1 enregistrement). 1997-07-22 : 1 enregistrement ; 1997-08-04 : 1 enregistrement ; 1997-09-05 : 1 enregistrement ; 1997-09-05 : 1 enregistrement. Habitat (pilier du remonte pente) : couloir ouvert (piste de ski alpin) bordée de liâtres feuillus, à mi-hauteur du mont Saint-Bruno, exposition est. Le parc du Mont Saint-Bruno se distingue surtout par son couvert forestier typiquement feuillu, de même que par la proximité d'un secteur fortement urbanisé.

Mont-Saint-Bruno

Mont-Saint-Bruno

Saint-Bruno-de-Montarville, Parc du Mont Saint-Bruno.
 Meilleure source : Envirotel Inc. 1998. Inventaire acoustique des chauves-souris du Parc du Mont-Saint-Bruno-été 1997. Rapport final. Envirotel Inc. 30 p..

Lasius cinereus - (17306)
 chauve-souris cendrée
 susceptible d'être désignée

G5 / N5 / S3
 B (S)
 B4.07
 Non

45 33 11 -73 19 44
 1997-08-07

Description
 Aire(s) protégée(s)

Lors de la période du 22 août au 9 septembre 1996, 1 enregistrement a été effectué et deux autres enregistrements ont été rapportés pour la période du 18 au 24 septembre de cette même année. En juillet 1997, 23 enregistrements sont signalés et 15 autres en août. Habitat : couloir ouvert (piste de ski alpin) bordée de feuillus à mi-hauteur du Mont St-Bruno, exposition est. Le parc se distingue surtout par son couvert forestier typiquement feuillu, de même que la proximité d'un secteur fortement urbanisé. En 1997, les individus ont surtout été détectés au sud du lac Saigneurtel, de même qu'à proximité des nues éclairées situées en bordure sud-est du parc.

Parc du Mont St-Bruno, sur un des piliers du remonte-pente de la station de ski alpin (1996) et dans le parc (1997).

Mont-Saint-Bruno

Meilleure source : Envirotel Inc. 1998. Inventaire acoustique des chauves-souris du Parc du Mont-Saint-Bruno-été 1997. Rapport final. Envirotel Inc. 30 p..

Pseudoeccris triseriata - (349)
 rainette faux-grillon de l'Ouest
 vulnérable

G5 / N5 / S2
 E (M)
 B5.04
 Non

45 33 04 -73 18 48
 1996-04-29

Description
 Aire(s) protégée(s)

Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MFRNF-Montérégie en janvier 2007. Habitat (REF carte 1 :20000): milieu forestier (160m alt.). L'habitat préférentiel de l'espèce: des milieux ouverts et herboux ainsi que la faible précision +/- 1,5km, laisse croire que les observations associées sont probablement rattachées aux populations situées plus à l'est, au pied du Mont Saint-Bruno.

Montérégie, Sainte-Julie. Occurrence située dans les limites du Parc du Mont St-Bruno, dans le secteur du lac à la tortue.

Meilleure source :



Centre de données
 sur le patrimoine naturel du Québec

Nom latin - (no. d'occurrence)
 Nom commun
 Statut de l'espèce au Québec
 Site d'inventaire
 Localisation

Rang de priorité G / N / S
 Qualité (Précision)
 Indice de biodiversité
 Cible de conservation

Description
 Aire(s) protégée(s)

Latitude - Longitude
 Dernière observation

45 30 29 -73 26 47
 2003-04-28

Pseudocoris triseriata - (16283)

raïnette faux-grillon de l'Ouest
 vulnérable

Montérégie, Longueuil: Occurrence située à environ 1,6km à l'ouest de l'intersection entre le Chemin de Chambly et la route 116/112.

Meilleure source : AARQ, 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec ; banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. ; Bouthillier Lyne (2002); Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain (2001)

Pseudocoris triseriata - (16286)

raïnette faux-grillon de l'Ouest
 vulnérable

Montérégie, Sainte-Julie: Champs de tir du Mont-Saint-Bruno. À l'ouest du rang des Vingti.

Meilleure source : AARQ, 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec ; banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. ;

Pseudocoris triseriata - (16287)

raïnette faux-grillon de l'Ouest
 vulnérable

Montérégie, Sainte-Julie: Champs de tir du Mont-Saint-Bruno. À l'ouest du rang des Vingti.

Meilleure source : AARQ, 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec ; banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. ;

Pseudocoris triseriata - (16288)

raïnette faux-grillon de l'Ouest
 vulnérable

Montérégie, Longueuil: Occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. L'espèce y a été observée. Habitat (REF carte 1 :20000); milieu forestier situé un plateau (42m alt.) au pied d'un Mont saint-Bruno, irrigué par des cours d'eau intermittents. Présence de chemin de terre dans les limites de l'occurrence.



Centre de données
 sur le patrimoine naturel du Québec

Nom latin - (no. d'occurrence)	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Norm commun	Qualité (Précision)	Aire(s) protégée(s)	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
Site d'inventaire	Cible de conservation		
Localisation			
<p>Montérégie, Sainte-Julie: Champs de tir du Mont-Saint-Bruno. À l'ouest du rang des Vingt, secteur du ruisseau Bernard.</p> <p>Meilleure source : AARO, 1988 - Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.</p> <p><i>Pseudoecriis triseriata</i> - (16291)</p> <p>rainette faux-grillon de l'Ouest</p> <p>vulnérable</p>	<p>GS / NS / S2</p> <p>E (S)</p> <p>B5.04</p> <p>Non</p>	<p>Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. L'espèce y a été entendue, la cote de chant était égale à 1. Habitat (REF carte 1 :20000): milieu urbain situé sur un plateau (24m alt.) irrigué par un cours d'eau et de nombreux cours d'eau intermittents. Présence d'une zone humide. Le territoire est occupé par de nombreux bâtiments. Présence d'une route locale dans les limites de l'occurrence.</p>	<p>45 30 39 -73 20 13</p> <p>2000-04-17</p>
<p>Montérégie, Carignan: Occurrence située au sud de la route 116, dans le polygone formée par la rencontre de la Montée Sabourin et du Grand Boulevard.</p> <p>Meilleure source : AARO, 1988 - Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. . Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain (2000)</p> <p><i>Pseudoecriis triseriata</i> - (16292)</p> <p>rainette faux-grillon de l'Ouest</p> <p>vulnérable</p>	<p>GS / NS / S2</p> <p>E (S)</p> <p>B5.04</p> <p>Non</p>	<p>Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. Habitat (REF carte 1 :20000): milieu péri-urbain situé sur un plateau (26m alt.) irrigué par un cours d'eau. Présence d'une zone humide.</p>	<p>45 30 24 -73 19 13</p> <p>2004</p>
<p>Montérégie, Carignan: Occurrence située dans le secteur du ruisseau Massé, au sud de la route 116, à environ 1,1km à l'est de l'intersection entre la Montée Sabourin et le Grand Boulevard.</p> <p>Meilleure source : AARO, 1988 - Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.</p> <p><i>Pseudoecriis triseriata</i> - (16293)</p> <p>rainette faux-grillon de l'Ouest</p> <p>vulnérable</p>	<p>GS / NS / S2</p> <p>E (S)</p> <p>B5.04</p> <p>Non</p>	<p>Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. Habitat (REF carte 1 :20000): milieu péri-urbain situé sur un plateau (31m alt.) irrigué par des cours d'eau intermittents. Présence d'une zone humide et de petites mares. Présence de chemins non pavés dans les limites de l'occurrence.</p>	<p>45 29 45 -73 19 40</p> <p>2004</p>
<p>Montérégie, Carignan: Secteur de la décharge du "Haut des Quarante". Occurrence située entre la rue Principale et le chemin Bella Vista, à environ 1,5km au sud-est de l'intersection entre la Montée Sabourin et le Grand Boulevard.</p>			



Nom latin - (no. d'occurrence)	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	Aire(s) protégée(s)	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
Site d'inventaire	Cible de conservation		
Localisation			
Meilleure source : AARQ, 1988 - Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.			
<i>Pseudacris triseriata</i> - (16294) reinette faux-grillon de l'Ouest vulnérable	GS / NS / S2 E (S) BS,04	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. Habitat (REF carte 1 :20000): milieu urbain situé sur un plateau (24m alt.). Présence de routes locales dans les limites de l'occurrence.	45 28 55 -73 23 33 2004
Montérégie, Longueuil: Occurrence située à environ 700m au nord-ouest de l'intersection Boul. Cousineau et Autoroute 30.	Non		
Meilleure source : AARQ, 1988 - Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.			
<i>Pseudacris triseriata</i> - (16295) reinette faux-grillon de l'Ouest vulnérable	GS / NS / S2 E (S) BS,04 Non	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. Habitat (REF carte 1 :20000): milieu urbain situé sur un plateau (23m alt.) irrigué par un cours d'eau intermittent. Présence d'une zone humide. Présence de routes locales dans les limites de l'occurrence.	45 28 00 -73 24 26 2004
Montérégie, Longueuil : Occurrence située à environ 1,3km au nord de l'intersection autoroute 30 et Grande-Allée.			
Meilleure source : AARQ, 1988 - Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.			
<i>Pseudacris triseriata</i> - (16296) reinette faux-grillon de l'Ouest vulnérable	GS / NS / S2 E (S) BS,04 Non	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. L'espèce y a été entendue, la cote de chant était égale à 1. Habitat (REF carte 1 :20000): milieu urbain situé sur un plateau (23m alt.) irrigué par un cours d'eau intermittent. Présence d'un lac artificiel. Présence d'une route locale dans les limites de l'occurrence.	45 29 20 -73 24 35 1997-04-21
Montérégie, Saint-Hubert: Portion nord du Parc de la Cité. Occurrence à l'est du Boul. Gauthier-Boucher.			
Meilleure source : AARQ, 1988 - Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. . MacIntyre Mabel, Markovic Paul (1997)			



Nom latin - (no. d'occurrence)
Nom commun
Statut de l'espèce au Québec
Site d'inventaire
Localisation

Rang de priorité G / N / S
Qualité (Précision)
Indice de biodiversité
Cible de conservation

Latitude - Longitude
 Dernière observation

***Pseudocris triseriata* - (16353)**
 rainette faux-grillon de l'Ouest
 vulnérable

Montérégie, Longueuil. Occurrence située sur le Bouv. Grand-Alée (côté sud du boulevard), à environ 1 km à l'est de l'autoroute 30.

Meilleure source : AARO, 1988 - Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. . Bouthillier Lyne (2003); Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain (2001)

***Pseudocris triseriata* - (16360)**
 rainette faux-grillon de l'Ouest
 vulnérable

Montérégie, Longueuil. Grande occurrence regroupant de nombreux sites de reproduction. Délimitée par (nord-est) l'autoroute 30, (sud-ouest) l'autoroute 20, (sud) Chemin de Touraine et (nord) Chemin d'Arjou.

Meilleure source : AARO, 1988 - Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. . Bouthillier Lyne (2002); Bouthillier Lyne (2003); Bouthillier Lyne, Cormier-Gleason (2000); Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain (2001); Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain, Roy Olivier (2001); Bouthillier Lyne, Léveillé Martin (1999); Léveillé Martin, Léveillé Gabriel (2000)

***Pseudocris triseriata* - (16465)**
 rainette faux-grillon de l'Ouest
 vulnérable

Montérégie, Longueuil. Occurrence située dans le Parc de la Cité, au nord et au sud du Bouv. Maricourt et à l'est du Bouv. Gaëtan Boucher.

Meilleure source : AARO, 1988 - Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. . Bouthillier Lyne (2002); Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain (2000); Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain (2001); Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain (2003)



Centre de données
 sur le patrimoine naturel du Québec

Nom latin - (no. d'occurrence) Nom commun Statut de l'espèce au Québec Site d'inventaire Localisation	Rang de priorité G / N / S Qualité (Précision) Indice de biodiversité Cible de conservation	Description Aire(s) protégée(s)	Latitude - Longitude Dernière observation
<i>Pseudoeccris triseriata</i> - (17139) rainette faux-grillon de l'Ouest vulnérable	G5 / N5 / S2 X (S) - Non	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montréal en janvier 2007. L'occurrence est aujourd'hui considérée comme disparue (extirpated). La modification de l'habitat, associée à l'étalement urbain est une cause probable. Habitat: milieu urbain	45 34 24 -73 24 30 2001-04-23
Occurrence située à l'intersection entre le Boul. de Montarville et la rue de Touraine, juste au nord de l'autoroute 20.			
Meilleure source : AARO, 1988 - Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. : Bouthillier Lyne (2003); Bouthillier Lyne, Léveillé Martin (1999); Léveillé Martin (2001)			
<i>Pseudoeccris triseriata</i> - (17140) rainette faux-grillon de l'Ouest vulnérable	G5 / N5 / S2 X (S) - Non	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montréal en janvier 2007. L'occurrence est aujourd'hui considérée comme disparue (extirpated); la modification de l'habitat, associée à l'étalement urbain est responsable de la disparition du site. Habitat: milieu urbain.	45 28 40 -73 24 29 2003-04-28
Montréal, Longueuil, Occurrence située de part et autre du Boul. Maricourt, à environ 1,4km à l'ouest de l'intersection avec l'autoroute 30.			
Meilleure source : AARO, 1988 - Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. : Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain (2000); Bouthillier Lyne, Dubois Sylvain (2001)			
<i>Rana palustris</i> - (557) grenouille des marais susceptible d'être désignée	G5 / N5 / S3S4 E (G) B5.04 Non	1991-05-10 : 1 individu. HABITAT : grand marais, présence de quenouilles.	45 31 24 -73 26 32 1991-05-10
Longueuil, base de plein-air et grand marais.			
Meilleure source :			



* Pour l'information sensible, communiquer avec le Centre de données

Signification des termes et symboles utilisés

Nombre total d'occurrences pour cette requête : 32
Nombre total d'espèces pour cette requête : 12

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminés selon trois échelles : G (globale, fait de répartition totale) N (nationale, la province ou l'État) ou l'État) ou même compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Selon les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de priorité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés en majuscule par les codes suivants :

B : population animale reproductrice (breeding); H : non observé au cours des 20 dernières années (out of Quebec); M : population animale migratrice (migratory); N : population animale non reproductrice (non-breeding); NA : existant, sans occurrence répertoriée ; espèces / hybrides / présence accidentelle / présence réapprouvée mais non caractérisée / présence réapprouvée mais douteuse / présence signalée par erreur (reported falsely) / synonyme de la sous-espèce; NR : rang non attribué (not ranked); P : présence potentielle; Q : statut taxinomique douteux; T : caractères unisexuels ou une population isolée; U : rang impossible à déterminer (unrankable); X : rang approuvé mais éteint en Europe; * : indique une occurrence (ex. : S1*)

Qualité des occurrences : A : excellent; B : bon; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : autochtone; X : exotique; J : introduite

Précision des occurrences : 5 : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 3 km de rayon; U : > 3 km de rayon

Indices de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé

Valeur relative pour la conservation : calculée à partir de nombre d'occurrences de l'élément au Québec; des rangs de priorité globaux (G) et régionaux (S); de l'endémisme géographique et de la qualité des occurrences

Cible de conservation : L'élément " cible de conservation " identifie les occurrences d'espèces légalement protégées pour lesquelles des actions prioritaires sont définies au plan de conservation.



Centre de données
sur le patrimoine naturel du Québec

CRITIÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE (adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
B2	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.06	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
	.07	Occurrence mineure que d'excellente qualité d'un élément G1
	.08	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
B3	.09	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
	.10	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément G2
	.12	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
B4	.13	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.14	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.15	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.16	Occurrence de bonne qualité de tous composants naturels S3, S4 ou S5
B5	.17	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
	.18	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.19	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.20	Occurrence pour les cas suivants : qualité faible, historique, présence courante (estiver)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est établi pour les éléments les plus importants de la diversité biologique (espèces, communautés naturelles) selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rang G) ainsi que ceux des populations (rangs I associés au rang S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'accent sur la ou les éléments les plus rares. Le nombre d'éléments représentés intervient en second. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les territoires avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérés comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

Références

The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers. 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department. Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.



2848 CDPNQ St-Hubert

Habitat Nom scientifique - nom commun

Faune

estuaire d'eau douce; marais

Diadophis punctatus - couleuvre à collier

Lasionycteris noctivagans - chauve-souris argente

Lasurus borealis - chauve-souris rousse

Lasurus chereus - chauve-souris cendrée

estuaire d'eau douce; marécage

Diadophis punctatus - couleuvre à collier

Cryptomys insculpta - tortue des bois

Lasionycteris noctivagans - chauve-souris argente

Lasurus borealis - chauve-souris rousse

Lasurus chereus - chauve-souris cendrée

estuaire d'eau douce; prairie humide

Diadophis punctatus - couleuvre à collier

Cryptomys insculpta - tortue des bois



Habitat	Nom scientifique - nom commun
	<i>Rana pelustris</i> - grenouille des marais
fluvial; eau libre/grande rivière	<i>Falco peregrinus anatum</i> - faucon pèlerin anatum
	<i>Lasionycteris noctivagans</i> - chauve-souris argentée
	<i>Lasurus borealis</i> - chauve-souris rousse
	<i>Lasurus cinereus</i> - chauve-souris cendrée
fluvial; herbier	<i>Asto flammeus</i> - hibou des marais
fluvial; eau libre/moyenne rivière	<i>Falco peregrinus anatum</i> - faucon pèlerin anatum
	<i>Glyptemys insculpta</i> - tortue des bois
	<i>Lasionycteris noctivagans</i> - chauve-souris argentée
	<i>Lasurus borealis</i> - chauve-souris rousse
	<i>Lasurus cinereus</i> - chauve-souris cendrée
	<i>Rana pelustris</i> - grenouille des marais
fluvial; ruisseau	<i>Falco peregrinus anatum</i> - faucon pèlerin anatum



Habitat	Nom scientifique - nom commun
	<i>Glypternis inscripta</i> - tortue des bois
	<i>Lasionycteris noctivagans</i> - chauve-souris argentée
	<i>Laslurus borealis</i> - chauve-souris rousse
	<i>Laslurus chereus</i> - chauve-souris cendrée
	<i>Rana pelusitris</i> - grenouille des marais
lacustre; eau libre	<i>Falco peregrinus anatum</i> - faucon pèlerin anatum
	<i>Lasionycteris noctivagans</i> - chauve-souris argentée
	<i>Laslurus borealis</i> - chauve-souris rousse
	<i>Laslurus chereus</i> - chauve-souris cendrée
	<i>Rana pelusitris</i> - grenouille des marais
pelustre; bog	<i>Asio flammeus</i> - hibou des marais
pelustre; fen boisé	<i>Laslurus borealis</i> - chauve-souris rousse
	<i>Laslurus chereus</i> - chauve-souris cendrée
	<i>Pseudacris triseriata</i> - rainette faux-grillon de l'Ouest



Habitat Nom scientifique - nom commun

palustre; fen

Asio flammeus - hibou des marais

Falco peregrinus anatum - faucon pèlerin anatum

Lasionyxteris noctivagans - chauve-souris argentée

Lasurus borealis - chauve-souris rousse

Lasurus cinereus - chauve-souris cendrée

Rana pelustris - grenouille des marais

palustre; marais

Glyptemys insculpta - tortue des bois

Pseudacris triseriata - rainette faux-grillon de l'Ouest

Rana pelustris - grenouille des marais

palustre; marécage

Asio flammeus - hibou des marais

Cistothorus platensis - troglodyte à bec court

Falco peregrinus anatum - faucon pèlerin anatum

Glyptemys insculpta - tortue des bois

Pseudacris triseriata - rainette faux-grillon de l'Ouest



Centre de données
sur le patrimoine naturel du Québec

Habitat	Nom scientifique - nom commun
pelustre; rivage rocheux/graveleux	<i>Asio flammeus</i> - hibou des marais
terrestre; agricole	<i>Asio flammeus</i> - hibou des marais
	<i>Glypternys insculpta</i> - tortue des bois
	<i>Lanius ludovicianus</i> - pie-grièche migratrice
terrestre; forêt continentale	<i>Diadophis punctatus</i> - couleuvre à collier
	<i>Lasionycteris noctivagans</i> - chauve-souris argentée
	<i>Lasurus borealis</i> - chauve-souris rousse
	<i>Lasurus cinereus</i> - chauve-souris cendrée
terrestre; forêts/campement/forêt	<i>Falco peregrinus anatum</i> - faucon pèlerin anatum
terrestre; forêt feuillue	<i>Dendroica cerulea</i> - paruline azurée
	<i>Diadophis punctatus</i> - couleuvre à collier
	<i>Glypternys insculpta</i> - tortue des bois



Habitat

Nom scientifique - nom commun

Lastonycteris noctivagans - chauve-souris argentine

Lasurus borealis - chauve-souris rousse

Lasurus cinereus - chauve-souris cendrée

Pseudacris triseriata - rainette faux-grillon de l'Ouest

Rana pelustris - grenouille des marais

terrestre; friche

Asio flammeus - hibou des marais

Cistothorus platensis - troglodyte à bec court

Dioplosis punctatus - coucouve à collier

Falco peregrinus anatum - faucon pèlerin anatum

Glyptomya insculpta - tortue des bois

Lanius ludovicianus - pie-grièche migratrice

Lastonycteris noctivagans - chauve-souris argentine

Pseudacris triseriata - rainette faux-grillon de l'Ouest

Rana pelustris - grenouille des marais

terrestre; îlot forestier



Centre de données
sur le patrimoine naturel du Québec

Habitat	Nom scientifique - nom commun
	<i>Lasurus borealis</i> - chauve-souris rousse
	<i>Lasurus cinereus</i> - chauve-souris cendrée
terrestre; forêt mixte	<i>Diadophis punctatus</i> - couleuvre à collier
	<i>Glyptemys insculpta</i> - tortue des bois
	<i>Desmognathus noctivagans</i> - chauve-souris argentée
	<i>Lasurus borealis</i> - chauve-souris rousse
	<i>Lasurus cinereus</i> - chauve-souris cendrée
	<i>Pseudoeccris triseriata</i> - rainette faux-grillon de l'Ouest
	<i>Rana palustris</i> - grenouille des marais
terrestre; prairie	<i>Diadophis punctatus</i> - couleuvre à collier
	<i>Glyptemys insculpta</i> - tortue des bois
terrestre; duna/sabie exposé	<i>Glyptemys insculpta</i> - tortue des bois

